

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, soit le 26 janvier 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Yvon Gagné

Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

No-13-26-01-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Madame Angèle Auger d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Discussion entourant la demande du comité du 100^e au Fonds FDT;
3. Résolution adoptant la contribution financière et matérielle de la municipalité accordée au comité du 100^e;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

Adopté

Discussion entourant la demande du comité du 100^e au Fonds FDT

Après discussion, il est convenu que la municipalité accepte que le comité du 100^e travaille à la confection d'une demande financière à déposer au Fonds FDT afin de permettre l'embauche d'une ressource qui accomplira le rôle de coordonnatrice du 100^e. Cette demande sera déposée au conseil municipal de mars 2017.

No-14-26-01-17

Résolution adoptant la contribution financière et matérielle de la municipalité accordée au comité du 100^e;

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'accorder au comité du 100^e un montant global de 13 407\$ qui se répartira sur deux années (soit 2017 et 2018) et qui se détaillera comme suit :

- 8947 \$ en argent et en achat qui apparaîtrons dans le budget de la municipalité
- 250\$ pour le prêt du Centre communautaire lors des festivités
- 2950 \$ pour la contribution des employés municipaux au projet
- 1260 \$ pour le prêt d'un local avec accès internet et téléphonie pour le coordonnateur du 100^e.

Monsieur Jacques Lafrenière se retire de la discussion puisqu'il est le président du comité du 100^e.

Adopté

Période de questions

Levée de l'assemblée

Tous les points ayant été abordés, Monsieur le maire décrète la levée de l'assemblée à 19h30.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.